

Calvaire de la Rivière-à-Veillet

Ce calvaire a été érigé sur le chemin de la Petite Pointe en 1827, à la demande du curé F.X. Côté. Le Christ en croix est sculpté dans un tronc de pin blanc. Il serait antérieur au calvaire qui l'abrite et serait vraisemblablement l'oeuvre du sculpteur François Baillargé. Le calvaire a été déménagé une première fois vers 1879 dans le rang de la Rivière-à-Veillet. Les habitants du rang en ont pris grand soin durant plus de cent ans.

La qualité de l'oeuvre et sa conservation exemplaire malgré son âge ont valu au calvaire et à son Christ d'être reconnus parmi les vingt-cinq «trésors nationaux à conserver». Il est également cité monument historique par la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan depuis 2002.

En 2006, la Société historique de Sainte-Geneviève-de-Batiscan a entrepris de faire déménager le calvaire pour l'installer à l'endroit actuel. Le toit a été restauré tandis que le plancher, les colonnes et la croix ont été refaits à neuf. Quant au Christ, sa restauration en atelier a exigé le retrait méticuleux de toute les couches de peinture en laissant intacte la toute première. Il a ensuite été repeint comme il était à l'origine. Sa restauration a permis de constater qu'il n'y avait qu'un seul noeud dans le bois. Il est situé dans la poitrine juste à l'endroit du coeur du Christ.

◆ ◆ ◆
MERCI À CEUX ET CELLES QUI ONT PERMIS LA
RESTAURATION DE CE CALVAIRE ET DE SON CHRIST

Le pacte rural de la MRC des Chénails - La municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan

La Caisse populaire de Ste-Geneviève - La Société historique

Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine

Noëlla Champagne, députée de Champlain - Martin Gauthier, artiste

Construction Ghyslain Gravel - Construction St-Arnaud - Denis St-Arnaud

Alain Massicotte Escavation - Décoration Paré - Pierre Beaudry

Généralistes donateurs de temps et d'argent

Bernard St-Arnaud